

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**Réunion du Conseil Municipal du 23 mai 2020 à 11 h 00**

L'an deux mil vingt, le 23 mai, à onze heures, les membres du Conseil Municipal proclamé élus à la suite des élections du 15 mars dernier, se sont réunis dans la salle de la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient présents** : Mesdames, Messieurs les conseillers municipaux : Evelyne LAFFARGUE MORENO, Frédéric CARON, François PINSON, Raymonde LENFANT, Barbara DUFOSSÉ, Michel GUETIENNE, Jacques FABRE, Anne PHILIPPO, Patrice DUVAL, Laurent HUET, Gilles MARCHE, Chantal MALAQUIN, Sandra MAZZONI, Marie Odile VAN OUDHEUSDEN, Philippe RICHARD.

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Christian LAMBLIN, Maire, qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer : Mesdames, Messieurs Evelyne LAFFARGUE MORENO, Frédéric CARON, François PINSON, Raymonde LENFANT, Barbara DUFOSSÉ, Michel GUETIENNE, Jacques FABRE, Anne PHILIPPO, Patrice DUVAL, Laurent HUET, Gilles MARCHE, Chantal MALAQUIN, Sandra MAZZONI, Marie Odile VAN OUDHEUSDEN, Philippe RICHARD.

Madame Raymonde LENFANT doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Maire.

Le Conseil a choisi comme secrétaire : Monsieur François PINSON et a désigné Madame Anne PHILIPPO et Monsieur Gilles MARCHE comme assesseurs pour la tenue du bureau. Il a été alors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature chaque conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé dans l'urne son bulletin écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin : le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 1
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

Monsieur Jacques FABRE : 14 voix (quatorze).

Monsieur Jacques FABRE ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, il a été ensuite procédé à l'élection des adjoints.

Fixation du nombre des adjoints :

Après avoir entendu Monsieur le Maire et vu notamment l'article du CGCT n° L2122.2, il a été décidé de créer quatre postes d'adjoint.

Après appel à candidature, il est procédé à l'élection des adjoints dans les mêmes conditions que pour l'élection du Maire.

Election du premier adjoint :

Premier tour de scrutin : le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

Monsieur Michel GUETIENNE : 15 voix (quinze).

Monsieur Michel GUETIENNE ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé premier adjoint et immédiatement installé.

Election du deuxième adjoint :

Premier tour de scrutin : le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

Madame Sandra MAZZONI : 15 voix (quinze).

Madame Sandra MAZZONI ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée deuxième adjointe et immédiatement installée.

Election du troisième adjoint :

Premier tour de scrutin : le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

A obtenu :

Monsieur François PINSON : 15 voix (quinze).

Monsieur François PINSON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé.

Election du quatrième adjoint :

Premier tour de scrutin : le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

- Nombre de votants : 15
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 15
- Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

Monsieur Frédéric CARON : 14 voix (quatorze)

Madame Anne PHILIPPO : 1 voix (une)

Monsieur Frédéric CARON ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé quatrième adjoint et immédiatement installé.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à MORTEFONTAINE, le 28 mai 2020

Le Maire,

Jacques FABRE